

HANFPARADE

SAMEDI 11 AOÛT 2012
BERLIN - ALLEMAGNE
16^{ÈME} ÉDITION

LIBERTÉ
SANTÉ
JUSTICE

SOLIDARITÉ,
MAINTENANT!

www.hanfparade.de

MANIFESTATION POUR LA LÉGALISATION DU CANNABIS, SOUTENUE PAR [RBH]²³ ET L'AGENCE SOWJET

On the road encore et toujours

Depuis un an, la question de la dépenalisation-légalisation monte en puissance partout dans le monde, et pas seulement en France où au niveau des responsables politiques, le changement ne semble pas encore à l'ordre du jour. En revanche, notre journal en atteste sur le terrain depuis l'île de La Réunion jusqu'à Toulouse, en passant par Tours, Lille, Bordeaux, etc... La «France d'en bas» explose face au mur de l'hypocrisie, même chez les gendarmes, dans les prétoires ou en prison, la coupe est pleine. Il faudrait faire des économies, des sacrifices, au nom du redressement national... Banco ! Envisageons la légalisation du cannabis comme solution pour se redonner de l'air.

L'intérieur afin de cesser le harcèlement des usagers, adultes, qui dans un cadre privé font usage ou cultivent du cannabis pour satisfaire leur consommation personnelle. Des Cannabis Social Clubs pour la production, la distribution et la consommation dans un cadre privé, collectif et non lucratif. Une Agence Nationale du Cannabis Thérapeutique afin d'offrir le meilleur accès aux personnes malades. Mise en place d'un Forum de la Société Civile pour la participation active de représentants d'organisations et celles des usagers de drogues à la définition de la nouvelle stratégie de la France (qui doit être adoptée d'ici décembre 2012), pour une politique cohérente, pragmatique, audacieuse et responsable. Halte aux tests salivaires non fiables.

Est-ce le Pays Basque ou l'Uruguay qui légalisera le cannabis en premier ? Le Mexique et la Colombie font aussi le forcing, mais ce sont des pays arrivés au paroxysme de la «guerre aux drogues» sous la férule des USA. C'est cette réalité qui nous pend au nez, en France, et elle a été dénoncée avec vigueur par quelques élus courageux comme Stéphane Gagnon.

Lors de la première assemblée générale constitutive du Cannabis Social Clubs Français, il y aura plus qu'une démarche de désobéissance civile, autogestionnaire et citoyenne dans cette réunion...

Voici cinq propositions concrètes à mettre en oeuvre pour que le vrai changement s'opère maintenant. Chacun peut recopier et compléter librement sa lettre à adresser à la Présidence de la République française (comme ce journal, c'est gratuit : Palais de l'Élysée 55, rue du Fbg St Honoré 75008 Paris), tout en interpellant le gouvernement de Jean Marc Ayrault et tous les parlementaires.

Bientôt avec une action collective, solidaire et déterminée, et [RBH]²³ y contribuera autant que nécessaire, tous ensemble, nous obtiendrons la simple dépenalisation de l'auto-culture. Ce qui serait un énorme pas en avant mais pas une fin en soi. Imaginez-vous de 2 à 200 000 autoproducteurs réclamant une application stricto sensu de la loi pour être jugés en cour d'Assises.

Libérons les balcons : par une simple circulaire du ministère de

Bon été, et rendez-vous en septembre à Irun au Pays Basque pour retrouver le prochain numéro et participer à un événement exceptionnel.

redaction@rbh23.com

par FARIÉ

En Allemagne, à la faveur de la poussée du Parti Pirate, Angela Merkel a tenté - comme Barack Obama - d'offrir une écoute particulière aux pétitions très populaires. Bingo, la première question posée par plus de 70 000 citoyens allemands en quelques semaines l'a obligé à répondre

sur le thème de la réforme de la loi fédérale en vigueur en matière de drogues. Au printemps, c'est une Commission du Sénat qui étudiait la question du cannabis thérapeutique... Depuis le 1er mai, Stefan Geyer arpente les routes en effectuant les 100 jours-étapes du «cannabiskultour» pour sensibiliser l'opinion publique et faire découvrir les enjeux re-

latifs à la culture du cannabis. Plus récemment encore, le 3 juillet, l'association DHV était reçue par la Chancellerie pour un entretien, pendant lequel l'association lui aura remis la traduction allemande du rapport édité par Transform UK «After the war on drugs : Blueprint for regulation», en l'invitant à mieux étudier le problème avec d'autres points

de vue... Autant de bonnes raisons pour renforcer l'axe franco-allemand, le 11 août à Berlin à l'occasion de la Hanf Parade dont le poster et les mots d'ordre «Liberté - Santé - Justice» incitent à la transhumance.

www.cannabiskultour.de
www.hanfparade.de
www.hanfverband.de

PUB

ScreenyWeeny
Le meilleur pénis artificiel au monde Pénis en silicone très authentique grâce à l'utilisation de la fonction « Push & Piss »

for mobile !!! **lean rin** SYNTHETIC URINE

Slip spécial à utiliser en route Avec poche secrète pour l'urine synthétique et les objets de valeur.

Tel.: +49 (0) 7042 102885 • www.leanrin.de • shop@leanrin.de

VAPONIC
YOUR TONIC, VAPONIC
HIGH QUALITY E.U. MADE SMOKELESS VAPORIZING PIPE

www.vaponic.com

HIPERSEMILLAS.COM
Le supermarché des graines de cannabis

Discret, rapide, fiable!

Service clientèle en français. Envoi dans le monde entier!

Dutch Passion Serious Seeds Nirvana Homegrown Fantaseeds T.H. Seeds Kannabia The Sativa Seedbank Pyramid Seeds	Mandala Seeds DNA Genetics Ministry of Cannabis Eva Seeds Medical Seeds Malorca Seeds Buddha Seeds	Sweet Seeds Paradise Seeds The Flying Dutchman Cannabopop Joint Doctor Mr. Nice Seedbank Cereb Seeds Barney's Farm	Dinafem Snedman Sensi Seeds White Label De Sjaaman K.C. Brands Mystic Seeds
---	--	---	---

Tel.: +34-666-110263
www.hipersemillas.com - email: francais@hipersemillas.com



Prochain Numéro :
CULTURE CANNABIS (BIS)

Distribution & Diffusion

Abonnement personnel : 6 numéros/an 40€, incluant l'adhésion à CSF qui permet de faire une économie sur un envoi direct d'Allemagne (à 50€). Adresser votre chèque avec vos coordonnées détaillées sur papier libre, à **Les Amis de CSF c/o Lady Long Solo, 38 rue Keller 75 011 PARIS**

Chèque libellé à l'ordre : **Les Amis de CSF**. Un reçu et une carte d'adhésion seront envoyés.

Diffusion

La liste des lieux où retrouver la gazette **RBH¹²³** est en cours d'élaboration. Devenez «Distributeur Relai» à partir de 50 numéros. Merci de vous enregistrer via le site rbh23.com

PUB

RBH¹²³ - La Gazette du Chanvre est à votre disposition pour présenter tout événement, fête, congrès, concernant le chanvre, mais aussi pour publier vos articles, photos, annonces commerciales, reportages...etc. N'hésitez pas à nous les communiquer : contact@RBH23.com



contact
redaction@rbh23.com

distribution
Agence Sowjet GmbH
Rykestr. 13 | 10405 Berlin | Allemagne
numéro d'identification
fiscale 37 220 20818

fondateur
Emanuel Kotzian
directeur de la publication
Emanuel Kotzian - Agence Sowjet

rédacteur en chef
Farid Ghehiouèche
comité de rédaction
Odile Bourriquet, Arnaud Debouté,
André Fürst, LTF, Mark Marker, Syrinx
Matagne, Sébastien Naar, Raph,
Michel Sitbon, Bruno Valkeneers.
ont contribué à ce numéro
avec nos remerciements :
Ananda, Fabrice Bonnet, BudmasterX,
Fabrice Olivet, Moostafarai, Kenzi
et Louis, KIKI, KIMO, un gendarme,
le Blog de Richard Daudanne.

publicité
pub@sowjet.de

maquette - graphisme
mark marker - Agence Sowjet
illustrations
mark marker, Kiki,

impression
Schenkelberg Druck Weimar GmbH
Printed in Germany

abonnements/contact
contact@rbh23.com

dépôt légal
À parution, Tous droits réservés.
Merci d'indiquer dans votre
courrier vos coordonnées postales,
téléphoniques ou électroniques.
Les manuscrits et documents non
utilisés ne sont pas restitués.

mise en garde
Toute consommation abusive
de drogues est dangereuse !
Le contenu des annonces commerciales
n'engage pas la rédaction, nous
encourageons nos lecteurs à respecter
les lois en vigueur dans leur pays.

www.RBH23.com



Par Raph

« Une marche mondiale à Lyon pour demander la légalisation du cannabis » : c'est le titre d'un article du *Progrès de Lyon* du 13 mai, illustré d'une photo des manifestants. L'emploi du mot «légalisation» est d'autant plus remarquable qu'il est rarement utilisé (d'ailleurs, la version Web de l'article parle seulement de «dépénalisation»).

Le texte, factuel, nomme les organisateurs de l'événement, précise son contexte politique national («décalé pour cause d'élections») et sa dimension internationale («dans le monde entier»), et cite les arguments principaux des «pro-cannabis» : la dénonciation des «lois répressives et [de la] prohibition»; la reconnaissance du cannabis «comme outil thérapeutique»...

Que *Le Progrès* relate l'événement, et le fasse en ces termes, est en soi un événement.

Quittons l'actualité «locale» pour l'international. Un article de M. Delcas (*Le Monde* du 15 juin, intitulé «Escobar fait un tabac à la télévision colombienne», souligne le «débat vi» que cette nouvelle série suscite, et demande : «la télévision peut-elle raconter le mal sans le banaliser ?». Après l'auteur de la série, qui prétend «prendre le parti des victimes», la journaliste cite l'historien Nicolas Pernet, qui a dénoncé «le simplisme d'une vision qui réduit le mal à un individu en oubliant de s'interroger sur les conditions sociales et idéologiques qui ont rendu possible Pablo Escobar et tant d'autres». *Le Monde* poursuit : «le chroniqueur An-

La revue de presse Le retour

tonio Caballero, de l'hebdomadaire *Semana*, apporte une réponse : «La véritable patronne du mal, c'est la drogue. Avec ou sans feuillet, elle continue à susciter des vocations».

Pouvait-on mieux illustrer la pertinence de la réflexion cruciale, ouverte, de N. Pernet par de telles banalités... Paradoxal, lorsqu'on sait par ailleurs qu'A. Caballero est un partisan de la légalisation (comme le Francis du même nom !).

En Amérique du Nord, l'élection présidentielle au Mexique est l'occasion pour la presse de dresser, encore et encore, le constat factuel de la situation dramatique du pays : «La guerre des cartels du trafic de drogue, (...) six années de violents tumultes qui ont laissé près de 60 000 morts» (*Libé*, 29/6) ; «les crimes des cartels de la drogue, qui ont fait plus de 50 000 morts dans tout le pays» (*LM*, 29/6).

Mais les analyses approfondies sont rares, même dans les articles qui laissent supposer une volonté en ce sens. C'est au détour d'une question sur les mobilisations citoyennes (au Mexique) qu'Olivier Dabène, président de l'Observatoire politique de l'Amérique latine, interrogé par *Libé* (22/6), explique que la «violence perçue comme incontrôlable», «sans qu'une issue [par la répression] soit envisageable», fait que les Mexicains, surtout les jeunes, ne se reconnaissent pas dans l'offre politique. Sans plus de précisions.

En revanche, dans *Libé* du 29/6, Emmanuel Steels est plus explicite : «Javier Sicilia se dit déçu par les candidats

présidentiels qu'il a rencontrés : «Ils ne s'intéressent pas réellement aux victimes, car ils ne veulent pas contester la politique de guerre contre la drogue imposée par les États-Unis». Et, dans un autre article du même jour : «en matière de lutte contre le crime, López Obrador [candidat de gauche] a insisté sur l'éducation et l'emploi comme solutions pour empêcher les jeunes de tomber dans la délinquance. C'est le seul candidat disposé à légaliser le cannabis pour enrayer le trafic illégal».

Dans *Le Monde* du 24/6, un article consistant de F. Saliba s'efforce de répondre aux questions que le lecteur est censé se poser («Pourquoi de tels niveaux de violence ?», «Quels débats agitent la société ?...»). Pourtant, en s'intéressant plus à l'intensité de la violence qu'au «moteur» qui la génère (la prohibition), l'analyse s'empêche notamment de saisir qu'au-delà d'une simple dénonciation de la violence, le Mouvement pour la paix de J. Sicilia revendique une remise en cause de la politique de prohibition.

Le 28/6, l'article «L'Amérique latine cherche des solutions en matière de politiques antidrogues» évoque la conférence internationale au Pérou (25-26/6) : «la montée en puissance du trafic de cocaïne (...) prouve l'échec de la politique antidrogue actuellement menée sur le continent», constate-t-il. Mais la question de la légalisation du cannabis, défendue par le président uruguayen, est réduite à sa dimension de «controverses» ; «le débat divise les Uruguayens» et «ne fait

Suspendons temporairement notre étude du cannabis thérapeutique pour nous focaliser, dans une actualité plus récente, sur la manière révélatrice dont les médias conçoivent les enjeux liés à la prohibition du cannabis (ou autres drogues), et de sa légalisation, et les mettent en mots. Exemples choisis.



pas non plus l'unanimité» en Amérique Latine...

Il faut donc, encore une fois, se tourner vers *Courrier international* (n°1128 du 14/6) qui, «fidèle à sa tradition de curiosité, a donc décidé d'aller regarder ailleurs comment évolue le débat» (éditorial). Un dossier consacré aux expériences diverses (Cannabis Social Clubs en Belgique...) et qui fait évoluer la réflexion, aussi bien en étrillant la prohibition (explicitement nommée) qu'en

mettant le concept de légalisation à l'épreuve. Un seul bémol : le titre en Une, «la drogue libre ?». Laquelle ? L'objectif n'est-il pas plutôt de les encadrer par la loi ?

Comme on le voit au travers de ces quelques exemples, qu'on se gardera de généraliser, le débat avance, malgré tout ; mais il le ferait d'autant mieux et plus vite si une plus grande attention était portée aux concepts et aux mots.

S'endormir devant la TV prédispose à la fumette...

Dans la Voix du Nord du 22 juin 2012, le président de la Fédération Addictions, Jean Pierre Couteron était interviewé par la journaliste Anne Sophie Hache (ndr : au nom prédestiné !).

Par Fabrice Bonnet

« La question «faut-il dépénaliser ou pas ?», il répondait en substance : «La réponse est compliquée. (...) Pour les mineurs, il faut continuer à interdire l'usage du cannabis mais sans obligatoirement pénaliser : je ne suis pas sûr que faire payer une contravention aux parents soit la solution. En revanche, la sanction relèverait plus de l'obligation de consultation, de soins. Il faut aussi un acte éducatif.»

Alors «pourquoi la pénalisation ne fonctionne-t-elle pas?» lui demande-t-on afin de préciser sa pensée, et il assène : «Le plus grand défaut, c'est d'avoir tout basé sur l'interdit. Le discours, c'est de dire qu'il existe des drogues illicites et que si vous en faites usage, vous serez sanctionné.

Sous-entendu : les drogues qui ne sont pas interdites, alcool, tabac, vous pouvez, entre guillemets, les utiliser. On fait comme si le principal moteur d'utilisation d'une drogue illicite, c'est son caractère illicite. Or, aujourd'hui, il existe des tas de motifs de consommer. La loi ne suffit donc pas.»

Sans remettre en cause les dangers de la pénalisation, ni ceux relatifs au statut légal de cette consommation, la journaliste souhaite savoir «en quoi le cannabis est-il dangereux ?», et le président de la FAA de reprendre une baliverne propre à la France, mais qui ne se vérifie pas vraiment ailleurs.

Une fois de plus, soulignons que le statut légal de la substance est souvent la source de tous les dangers auxquels se confrontent les usagers.



Lire la suite, page 5



Kannabia
seed company

De nouvelles variétés
Automatiques



www.kannabia.es/fr

info@kannabia.es | Granada - España



2012© Kannabia Seed Company



organized by



Pour plus d'informations: Expogrow S.L. · Ronda de las Ventas, 4 bj. · 31600 Burlada
Tel.: +34 948 062 830 / +34 601 090 084 · info@expogrow.net · www.expogrow.net



expogrow
plus qu'un salon
14 15 16 SEPTEMBRE 2012

dans l'enceinte de la foire de Ficoba à IRUN

LES CONCERTS

VENDREDI, 14 SEPTEMBRE:

MAREA

SAMEDI, 15 SEPTEMBRE:

LA REMISE DES PRIX PAR: Los Del Gas

CYPRESS HILL

FOIRE INTERNATIONALE DU CHANVRE

LES CONFÉRENCIERS:

XABIER ARANA (IVAC-EHU) JUAN MUÑOZ (UNIVERSITE DE MALAGA) TOM DECORTE (CRIMINOLOGIQUE INSTITUT À BRUXELLES) TIKUM OLAM (CANNABIS ISRAEL) JUAN CARLOS BOUSO (SPAIN) CELINA PEREDA (DIRECTEUR DE LA TOXICOMANIE G.V.) FREDERIK POLACK (ENCOD) MARTÍN BARRIUSO (FAC) CAREL EDWARDS (EX DIRIGEANT U.E.) TODD MCCORMICK (ACTIVIST EE.UU.) PEDRO CALDENTY (AVOCAT) KOLDO CALLADO (DOCTORAT EN PHARMACOLOGIE UPV) JOEP OOMEN (ENCOD COORDINATEUR) JUAN CARLOS USÓ (HISTORIEN) JEAN PIER GALLAND (ONG CIRCA)

SKATE PARK XTREME

LES MEILLEURS ARTISTES DE GRAFFITI

PROGRAMME SPORTIF AMATEUR ET PRO. AVEC SPEAKER AND DJ. HALFPIPE PRO + STREET AREA 250 m²

VENDREDI, 14	SAMEDI, 15	DIMANCHE, 16
AMATEUR (STREET ET RAMPE)	MATIN: PRO (STREET ET RAMPE) MIDI: FINALE AMATEUR (STREET ET RAMPE)	MATIN: FINALE PRO (STREET ET RAMPE) MIDI: PRIX AMATEUR ET PRO
VENDREDI, 14	SAMEDI, 15	DIMANCHE, 16
CROQUIS GRAFFITI	FINITIONS GRAFFITI	VENTE ET TIRAGE AU SORT
ARTISTES INVITÉS: LOOMIT, POPAY, RIPO, KRAM, DIOS1, FASIM, SAN, MUSA, EL NIÑO DE LAS PINTURAS		

MAIN SPONSOR *Green House Seed Co.* OF EXPO GROW



Banlieues : AUX LARMES CITOYENS

Par Fabrice Olivet

La figure diabolique du «dealer maghrébin» est là pour signifier que tout approfondissement du sujet devra répondre de l'accusation – réhabilitoire – de stigmatisation d'un groupe ethnique. Pour faire simple, disons que les immigrés ont suffisamment de casseroles pour ne pas leur rajouter celle de toxicos. À cet argument, je réponds que :

S'ils ont été toxicos, c'est qu'ils avaient de bonnes raisons, probablement meilleures que celles des bons petits Français ;

Leur image de marque étant celle du méchant dealer, ils ont donc tout à gagner à se voir attribuer le statut de victime.

Catastrophe identitaire

Pour raconter cette histoire correctement, il nous faut remonter aux années 70 : le concept de «La Drogue» est inventé, inséparable des communautés, de la contre-culture et des cheveux longs. Fin 70-début 80, ce qui était une petite névrose de jeunes désœuvrés mute en désespoir social matiné de catastrophe identitaire. La came n'est pas une maladie contagieuse, c'est une défense immunitaire produite par le malheur. Quand une population voit s'accumuler trop de raisons de déprimer, le recours aux opiacés peut devenir une «défonce naturelle».

De quels ressorts secrets s'est donc nourrie la conjonction entre la consommation d'héroïne par voie intraveineuse et les gosses de banlieue, Noirs, Blancs ou Arabes nés dans les années 60 ? Première vague d'immigration africaine, les Arabes ont été touchés de plein fouet par la poudre, comme les Noirs africains et toutes les strates du multiculturalisme à la française (les

Antillais et les enfants métis de couples mixtes). Vis-à-vis de la seconde génération, l'héroïne va se comporter comme un combustible en présence de la flamme. Pourquoi ?

«Être d'ici et de là-bas» : cette phrase, devenue la rengaine du rap français, est, au milieu des années 70, une plaie béante, et le blessé se tait. Cher au Dr Oliveinstein, le miroir brisé du toxicomane est ici un miroir identitaire. Cette génération est la première à réaliser que la Méditerranée est aussi un gouffre sur lequel elle tente de faire le grand écart, et la came est un remarquable antidépresseur, le plus solide en regard de ce qu'on trouve sur le marché.

Le drame social des banlieues prend aussi racine dans les 70's : les grands ensembles ont été construits dix ans plus tôt, et on commence à découvrir qu'ils vieillissent mal.

Enfin, avec la came, la figure du petit délinquant toxico est née. Dans les années 80, il a fourni 80% des effectifs pénitentiaires. En 1985-86-87, des bâtiments comme le D2 ou le D3 à Fleury-Mérogis étaient entièrement peuplés de jeunes des cités, accros à l'héroïne et ayant commis de petits délits pour se procurer de l'argent.

Qui a ne serait-ce que tenté d'évoquer ce phénomène ou d'en avoir une lecture politique, à l'exception, comme toujours, du Front National ?

Des réseaux familiaux

Ces années de cristallisation du phénomène banlieue ressemblent à la préhistoire de la mafia italo-américaine pendant la Prohibition. Dans ces années 1975-85, la came commence à se superposer à l'immigration, et on peut même dire que la «mafiaïsation» en grand des cités date de là. C'est par la came que toutes sortes de trafics parallèles ont

envahi l'espace social comme un recours normal, un genre d'entraide pour des produits réputés inaccessibles (télé, magnétoscopes, etc.). Non pas que cela n'existait pas avant, les milieux populaires ont toujours eu une certaine proximité avec le milieu tout court. Mais avec la came, c'est toute une cité sur 3 générations qui basculait : les grands-parents cachent la poudre, les parents dealent, les enfants rabattent. À Bagneux, il y a, par exemple, une cité où on a dealé de la blanche pendant trente ans sans interruption.

L'épilogue, c'est la reconversion dans le biz de shit en gros. Après la génération sacrifiée – celle des «Born in the 60's» –, les suivantes ont compris que le business, c'est de vendre, pas de consommer. Et de nombreux «antitox» se révèlent être des dealers de shit inquiets de voir les keufs traîner autour des toxicos trop voyants.

Plus que d'autres, les Français «issus de l'immigration» – les Arabes et les Noirs – ont souffert du silence qui a entouré l'épidémie de sida parmi les toxicos dans les années 1980-90. Un silence, ou plutôt un non-dit, doublé d'un déni de justice.

Extrait du journal d'ASUD n° 32 Histoire de LA drogue



Image: KIKI

Fausse chasse aux dealers, vraie casse «antitox»

Il n'est pas inintéressant de faire le lien avec les émeutes de novembre 2005 (voir plus loin). Les petits frères sont aussi en colère d'avoir vu mourir leurs aînés. Il faut retrouver la trace de tous les enterrements au «bled», dans le secret familial absolu. Il faut évoquer la culpabilité des parents, des frères des sœurs, des voisins, de la famille : il s'est shooté, il en est mort (sida ou overdose, même combat), on n'a rien à dire, de toutes façons, on est les vilains de l'histoire. Tout le monde nous l'a dit, les profs, les éducateurs, la police, et finalement, même le sida s'acharne sur nous. Une maladie de chebb* ! Car le combat mené par l'autre communauté frappée par le sida, les homosexuels masculins, est loin d'être compris par les familles d'immigrés. Dans ces années terribles où l'on est beaucoup mort, le syndrome du bouc émissaire est tentant. Les «pé-

dés» d'un côté, la «racaille» de l'autre, racisme contre homophobie. Les familles arabes touchées par le sida à travers l'héroïne – et elles furent très nombreuses – ont le sentiment que ce châtement tombé du ciel est la réponse aux turpitudes de l'Occident, à leurs propres manques en tant que parents, frères, sœurs, cousins... Une terrible culpabilité, qui explique l'acharnement des «antitox» quelques années plus tard : le toxico de service qui traîne dans la cité, comme celui du film Wesh Wesh**, est forcément une balance. Ce que le film ne dit pas, c'est que sa silhouette efflanquée rappelle trop souvent un frère aîné disparu trop tôt, emporté par le sida. Cogner dessus, le faire disparaître du paysage, c'est balayer ce cauchemar.

Dans un autre registre, il y a la réponse islamique. L'arrachement à LA drogue est la première excuse avancée pour justifier la dérive terroriste. Cette drogue étant l'incarna-

tion du mal occidental, comment évoquer le sida, sinon comme une malédiction supplémentaire ? Parler d'un déni de justice reviendrait à envisager le recours à la drogue comme un choix délibéré fait pour se consoler de la misère. Or, il importe que La Drogue reste un cancer venu d'Occident, le masque de Shaïtan***.

Peur de stigmatiser une communauté, culpabilité des usagers, des parents et des proches, place acquise par le trafic dans les réseaux familiaux... : autant de raisons d'étouffer le scandale de l'épidémie de sida en banlieue. Mettre un coup de projecteur sur cette réalité n'est dans l'agenda présidentiel d'aucun parti.

* Mot arabe traduisible par «beau», et servant à désigner les homosexuels masculins de manière péjorative.

** Wesh Wesh qu'est-ce qui se passe ?, de Rabah Ameur-Zamech (2005), raconte la vie de la cité des Bosquets à Montfermeil (Seine-Saint-Denis).

*** dénomination arabe de Satan.

PUB

AK-47 et Warlock remportent une fois de plus la Cannabis Cup High Times 2011



Serious Seeds
Succès garanti

AK-47
La plus populaire de nos variétés, **AK-47 a encore gagné.** La meilleure de toutes et la seule variété à avoir remporté la Cannabis Cup dans toutes les catégories: Indica, Sativa et Hybride !

Warlock
Avec la Warlock, une autre coupe nous comble de bonheur. La deuxième place dans la catégorie 'Seed Co. Hash Cup' de la Cannabis Cup High Times 2011, avec le Hydra-Hash fait à partir de la Warlock par House of the Great Gardener (hoggseeds.com) de Vancouver Island au Canada.



Maison de variétés d'origine gagnante!

Pour une information détaillée, consultez notre catalogue www.seriousseeds.com ou par e-mail info@seriousseeds.com

11 graines régulières ou 6 graines féminisées dans un tube de plastique!

Témoignage d'un gendarme à propos de l'usage du cannabis

Comme en écho à la dernière initiative de la campagne électorale «Cannabis Santé Libertés Justice» pour les élections législatives dans la 8ème circonscription de l'Essonne⁽¹⁾, un gendarme a pris sa plume pour s'adresser au Président de la République française, François Hollande⁽²⁾.

Autour de ce témoignage dont nous publions quelques extraits, le 6 juillet 2012 à Paris, des acteurs de la sécurité publique, du droit et du respect de la loi, se sont réunis pour constituer la branche française du réseau européen LEAP.

Lettre au Président de la République
Monsieur le Président,

Le cannabis doit être l'objet d'une légalisation contrôlée par l'État, c'est une urgente nécessité pour notre pays.

(...)
Je souhaite juste ici, Monsieur le Président, participer, par mon témoignage, à l'enrichissement de votre réflexion sur ce sujet. A ma connaissance, peu de gendarmes et plus généralement peu de personnels des forces de l'ordre consomment eux-mêmes ou ont un a priori positif au sujet du cannabis ainsi qu'à propos de sa légalisation. Mais les mentalités et les moeurs évoluent sensiblement,

progressent et aujourd'hui, chez beaucoup d'entre nous ainsi que chez de nombreux magistrats le maintien de l'interdit apparaît être le problème et non la solution. Encore minoritaire je sais ne plus être un cas isolé et surtout, l'être moins chaque jour.

(...)
Pour ma part, consommateur créatif occasionnel de cannabis depuis près de trente sept ans, fervent partisan de sa dédramatisation dans l'opinion publique et de sa légalisation, j'affirme être un père normal, un compagnon normal, un gendarme normal, bref, un homme normal, sérieux, responsable et parfaitement socialisé, loin des clichés de délinquant et de lamentable drogué dépendant. L'hypocrisie et l'aveuglement qui prévalent quant à cette question dans notre société, parmi ses dirigeants et les principales institutions qui l'organisent et la défendent n'ont que trop duré.
Pour moi-même, comme pour des millions d'autres usagers, cette situation est inacceptable et révoltante.

Ma démarche publique consiste à ne plus vouloir me taire ni m'appliquer le trop célèbre adage : pour vivre heureux, vivons cachés, et à le faire très largement savoir. Il est indigne de l'homme que je veux être et de l'honnête citoyen que je suis, J'espère faire des émules, de très nombreux émules et notamment parmi les acteurs de la sécurité publique, du droit et du respect de la loi, ainsi que ceux de la santé publique et du soin palliatif.

(...)
J'arrête ici la démonstration publique de son innocuité dans le cadre d'une consommation maîtrisée, avant d'être accusé de le présenter sous un jour favorable. Je note seulement au passage, qu'avec seuls des arguments objectifs, incontestables et intelligents, il est illusoire de vouloir le présenter sous un jour exclusivement défavorable de quelque manière qu'on l'aborde. C'est l'abus qu'il faut combattre, pas le produit ! Ça tombe sous le sens commun.
(...)
La France n'est ni le Massachusetts au XIXème siècle ni l'Afrique

»
Pour moi-même, comme pour des millions d'autres usagers, cette situation est inacceptable et révoltante.

du sud à la même époque, pourtant aujourd'hui encore il semble que l'action directe doive venir en complément de toute proposition politique pour faire évoluer la législation dans le sens de l'intérêt général. Devant ce triste constat, je soutiens bien évidemment sans la moindre réserve l'idée des «cannabis social clubs» à la française ou toutes autres initiatives citoyennes et courageuses du même acabit visant à sortir l'État de sa frilosité, de sa cécité, de son immobilisme.

- (1) <http://farid2012.org>
- (2) <http://blogs.lesinrocks.com/droguesnews/2012/07/06/le-cannabis-doit-etre-legalise-lettre-ouverte-dun-gendarme-a-hollande>

Allo Docteur, évitez moi une injustice

Sur son Blog, le vendredi 8 juin 2012, Richard Daudanne faisait le buzz. Ce n'est pas un scoop, mais la démonstration d'un avocat qui aurait contribué par exemple à l'excellent site legalizeit.net. Pour ceux qui seraient passés à côté, grâce à [RBH]²³ - La gazette du Chanvre vous pouvez le lire et le relire... C'est bon pour le moral des *Intouchables*¹.

L'usage du cannabis est légal en France... ou presque !

ATTENTION

Je n'incite pas à l'usage du cannabis, je suis partisan d'un contrôle par l'État en lieu et place de la situation actuelle qui n'est pas satisfaisante (Voir mon post «Errare humanum est»).

SUR LE MOYEN LEGAL

Vous ne pouvez pas être jugé pour usage illicite de stupéfiants si vous vous soumettez à une mesure de soins ou à une surveillance médicale adaptée pour traiter votre consommation de cannabis, même après l'engagement des poursuites.
Le fait de consulter un médecin depuis les faits reprochés éteint l'action publique. Le Procureur de la République ne peut donc plus vous poursuivre devant un Tribunal correctionnel.
C'est le sens de la phrase «action publique n'est pas exercée».

Le Tribunal a constaté qu'il n'y avait pas lieu à exercice de l'action publique. J'ai soulevé à nouveau ce moyen devant le Tribunal correctionnel de Paris en 2011 avec un certificat médical attestant d'une consultation pour le cannabis et le résultat a été identique au jugement de 2007.
Ce dernier alinéa de l'article L. 3423-1 du Code de la santé publique est méconnu, à l'époque, le Procureur de la République avait reconnu très élégamment qu'il ne connaissait pas cette disposition. En clair, il faut que vous consultiez un médecin pour votre consommation de cannabis, cela vous permettra en plus de faire le point sur votre rapport à cette drogue, ce qui n'est pas une mauvaise chose.
Le texte parle bien de mesure de soins ou de surveillance adaptée.

EN CAS DE GARDE A VUE

«Quand on sait qu'en 2010, plus de 120.000 personnes ont été interpellées pour usage de cannabis, soit environ une garde à vue sur quatre (hors infractions routières)» source : <http://moreas.blog.lemonde.fr/2012/06/07/petara>

des-autour-du-cannabis-when-pense-la-police/
Pour limiter au maximum une garde à vue pour usage du cannabis, gardez toujours sur vous une copie, de votre certificat médical, de ce jugement ainsi que des deux articles du code de la santé publique (Documents ci-dessous). Montrez-les au policier afin que le Procureur soit informé de cette disposition et indiquez bien que vous consulterez à nouveau dès votre sortie de garde à vue pour faire application de ce texte.

EN CAS DE POURSUITES DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Ce sont donc les articles L. 3414-1 et L. 3423-1 du Code de la santé publique que vous devez invoquer.
Vous remplissez et signez les conclusions ci-jointes et vous les déposez au Greffier avant l'audience.
Lorsque vous serez appelé par le Juge, vous indiquez immédiatement que vous soulevez des conclusions JIN LIMINE LITIS, ce qui veut dire que vos conclusions

seront examinées avant tout débat sur le fond de l'affaire.
Vous présentez au juge ce jugement du tribunal correctionnel de NANTERRE (Non-frappé d'appel) que j'ai obtenu le 26 janvier 2007 devant la 12ème Chambre du Tribunal correctionnel de NANTERRE accompagné des deux articles du Code de la santé publique ci-joints ainsi que de vos documents médicaux.
Ces documents sont donnés à titre informatif et je décline toute responsabilité quant à une mauvaise utilisation et au résultat obtenu. Je conseille fermement d'être assisté par un avocat dans une telle procédure.

Sources : tous les documents cités sont disponibles sur ce lien.
<http://richarddaudanne.blogspot.fr/2012/06/lusage-du-cannabis-est-legal-en-france.html>

(1) : Les *Intouchables* est une association en cours de création. Rdv pour une présentation dans le prochain numéro de [RBH]²³ - La Gazette du Chanvre.

Suite de la page 2

S'endormir ...

Comme du temps de la grande prohibition aux USA...

A la question, il répond de manière claire : «Il y a une dangerosité globale proportionnellement à l'âge auquel on le consomme. Pas besoin que l'adolescent atteigne les grands symptômes, comme le cancer, la schizophrénie, qui peuvent arriver plus tard dans le temps, pour que ce soit grave : les troubles de l'attention, de la mémoire, de la concentration peuvent faire capoter une année scolaire et donc, au-delà, avoir des conséquences importantes, avec, par exemple, un changement d'orientation.»



naturellement : on peut occasionnellement endormir un enfant devant la télé mais on ne le fait pas tous les soirs, sinon qu'on ne s'étonne pas qu'à l'adolescence, il ait besoin d'un joint pour s'endormir.

PUB



En revanche, on ne saura jamais si ses propos ont été tronqués, ou volontairement remplacés par des points de suspension, mais à la question «Est-il plus ou moins dangereux que le tabac ou l'alcool?», on reste sur sa faim quant à la comparaison avec l'alcool... et tout autant sur l'apparition de troubles psychiques, avec sa réponse fallacieusement réductrice : «Ça dépend selon quels critères. En terme de dépendance, il est moins dangereux : le tabac a un coefficient de dépendance nettement plus fort. Mais, si on regarde les troubles psychiques, le cannabis est nettement plus dangereux que le tabac...»

En fin d'entretien, le journaliste ouvrait la possibilité à cette éminente grise de la «réduction des risques» de nous offrir ses réflexions sur quelques évolutions au niveau de la «prévention». Selon lui «il faut continuer à indiquer clairement la dangerosité du cannabis» avec une «éducation préventive» car «nous vivons dans une société addictive, une culture qui met en avant l'intensité, la rapidité, où ce n'est pas grave si les sensations ne durent pas, du moment qu'elles sont intenses».

Et dans sa réponse en trois points, en apparence très théoriques, si l'on observe bien la réalité vécue par des millions d'usagers du cannabis, il concluait : «Or, le cannabis va donner cette sensation forte. L'éducation des parents doit faire contrepoids à cette culture générale, montrer l'intérêt qu'il y a à aller vers des choses moins intenses, plus durables. Beaucoup de parents le font

Ceux qui connaissent la réalité de la consommation cannabique, la plupart diront que le soir c'est la détente, la relaxation, l'effet sédatif qui est recherché pour «se couper» du monde ambiant et décompresser, d'autres diront que pour débiter la journée, ils ont besoin d'un coup de fouet, d'un dynamisant physique et d'un dynamisant mental... Deux effets antagonistes qui se maîtrisent sans un minimum d'information sur la nature et la qualité des produits. Parce que pour une meilleure prévention de l'usage de cannabis à tout âge, il faudrait au minimum garantir cette information préventive essentielle, à savoir la proportion de THC, de CBD et de CBN contenus dans la fleur de cannabis. En admettant que la meilleure composition corresponde à l'équilibre naturel de la plante.

On le constate dans cette interview, et comme souvent ailleurs, les soucis de prévention liés à l'usage ne sont destinés qu'aux jeunes, si possible mineurs. Avec cette étonnante remarque, subtilement intéressante, l'assuétude, la dépendance ou l'addiction pourraient commencer par une accoutumance à la télévision entretenue dès le plus jeune âge ! A quand les consultations pour les usagers de TF1, accro au JT basé Pernaut ? Pour se désintoxiquer mentalement, prescrivons leur la lecture, et si possible chaque jour quelques lignes de [RBH]²³ - La Gazette du Chanvre.

www.lavoixdunord.fr

PUB



Alcool vs Cannabis : Une terrible discrimination

Par Budmaster X

Après presque un siècle de prohibition dans le monde occidental, la propagande a pénétré profondément dans les cerveaux, y compris dans ceux des amateurs de cannabis eux-mêmes.

Nous avons tous ressenti au moins une fois une sorte de culpabilité qui n'a pas lieu d'être, et cette rage de ne pouvoir vivre, être, exister pleinement partout. Cette rage d'être libre.

Tous les arguments des prohibitionnistes pour justifier l'interdiction du cannabis peuvent aussi se retourner contre l'alcool. La démonstration a été faite depuis longtemps.

Dépendance, nuisances à autrui, accidents, violence... etc. Tous ces problèmes sont beaucoup plus importants avec l'alcool qu'avec le cannabis. En suivant leur logique, les boissons alcoolisées devraient donc être totalement interdites depuis longtemps.

Lorsque l'on fait part de ces réflexions aux prohibitionnistes, leur réponse est la suivante: «L'alcool, ce n'est pas pareil, c'est notre culture, c'est notre histoire, c'est socialement intégré...» Et c'est là que je m'insurge.

Culture de cannabis et culture du cannabis

Quel mépris pour notre culture qui concerne des millions de Français.

Et ce n'est pas un argument. Même si cela ne concernait que quelques personnes, nous devrions être reconnus, au nom du respect des minorités qui est appliqué dans beaucoup d'autres domaines.

Nous aussi, nous avons nos grands crus, nos terroirs, nos «land races», nos passions, nos botanistes, nos scien-

Durant certains repas de famille, il m'arrive de ressentir une intense frustration. C'est au moment où les amateurs d'œnologie dissertent sur les qualités des différents cépages, comparant les terroirs, l'aspect, les textures, les goûts et les saveurs de leurs vins et spiritueux favoris. J'aimerais, moi aussi, pouvoir crier au monde ma passion pour la cannabino(e)logie. Je voudrais leur faire connaître toutes les subtilités, la beauté, la richesse et la complexité de la culture du cannabis, du chanvre, de la marie jeanne. Mais je dois me taire.

tifiques, nos spécialistes, nos cannabinologues, nos artistes, nos poètes...

Non, ce n'est pas une sous-culture réservée à quelques délinquants de banlieue comme certains aimeraient nous le faire croire.

C'est la culture avec laquelle j'ai grandi. C'est une culture internationale mais aussi spécifiquement française. On pense bien sûr à la musique mais aussi au cinéma, à la littérature à la BD, à la mode, à l'art... etc.

Le cannabis a même infiltré la culture la plus «mains-tream», de Baudelaire jusqu'à Yannick Noah.

La plupart des films français, quel que soit le genre contiennent la fameuse «scène du joint».

Exemple, les films «Intouchables» et «Lob» qui ont cartonné au box-office, présentent tous les deux le cannabis sous un jour plutôt favorable.

Comment ne pas reconnaître l'impact du cannabis sur la créativité de nombreux artistes ? Ceux-là mêmes qui sont à l'origine de toutes ces œuvres qui font maintenant partie du patrimoine français.

Sur la route

C'est peut être dans le domaine de la sécurité routière que la discrimination est la plus flagrante. Selon les calculs (que par ailleurs, je conteste), le fait d'avoir fumé du cannabis

avant de prendre le volant (quel que soit le dosage) multiplie le risque d'accident mortel par deux.

La loi prévoit pour tous les contrevenants un passage devant le tribunal correctionnel.

Pour l'alcool il existe 3 seuils : pour moins de 0,5 grammes par litre dans le sang, le risque d'accident mortel est multiplié par deux. Sanction : aucune.

Pour moins de 0,8 g (risque X 4) la sanction est une amende et le retrait de 6 points sur le permis.

Et c'est seulement au-delà de 0,8 g (risque X 10) que la loi prévoit un passage devant le tribunal correctionnel comme pour le cannabis.

On voit donc clairement que la loi favorise l'alcool puisque l'on est autorisé à prendre le volant en multipliant le risque par deux à condition que ce soit à cause de l'alcool et non du cannabis. C'est seulement lorsque le coefficient est de 10 pour l'alcool que les sanctions sont identiques, c'est à dire 5 fois plus.

Comparaisons

Prenons le cas d'une personne qui consacre toute sa vie, au travers d'associations, à la lutte contre l'alcoolisme chez les jeunes ou contre l'alcool au volant. Demanderait-elle pour autant l'interdiction totale de l'alcool sur tout le territoire français? Bien sûr que non et il se peut

» **La plupart des films français, quel que soit le genre contiennent la fameuse «scène du joint»**

même qu'elle boive une petite coupette de temps à autre.

Pour le cannabis, c'est différent. La lutte contre la toxicomanie sert de prétexte pour maintenir et même renforcer la prohibition. C'est un discours qui mélange allégrement toutes les drogues licites ou illicites, ce qui est bien pratique. On parle, par exemple, des dangers de l'héroïne pour justifier l'interdiction du cannabis, et mieux diaboliser ces substances.

Quelle serait la réaction des viticulteurs et de l'opinion publique en France, si l'on arrachait et brûlait des centaines d'hectares de vignes au nom des dégâts causés par l'alcoolisme, comme cela se fait pour les plantations de cannabis en Afrique, de pavot en Asie et de la coca en Amérique Latine.

Prohibition

Je bois moi-même un peu d'alcool et je suis opposé à l'interdiction de toutes substances. Mais il m'arrive de me poser la question : Ne devrions-nous pas militer pour la prohibition de l'alcool ?

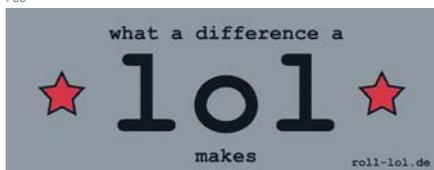


Cela n'arrivera jamais et c'est très bien comme ça.

Mais cette demande contribuerait peut-être à la mettre en évidence les nombreuses

contradictions de la législation actuelle et au combat contre ces lobbies surpuissants qui continuent à prospérer.

PUB



+++ NEWSFLASH +++ NEWSFLASH +++ NEWSFLASH +++

Etats Unis Mort de Gabriel Nahas, gourou anti-cannabis

Gabriel Nahas est mort à 92 ans, le 28 juin dernier, à la suite d'une infection pulmonaire. Ancien résistant, étudiant à la Faculté de Médecine de Toulouse durant la 2ème Guerre Mondiale, Gabriel Georges Nahas était originaire d'Alexandrie en Egypte. C'est l'une des figures emblématiques de la croisade anti-cannabis, aux côtés des administrations Ford, Nixon, Carter, il aura été le fer-de-lance de la campagne «just say no» sous Reagan. En France aussi, il était un proche conseiller de Jacques Chirac. Il n'aura eu de cesse de vouloir démontrer dans ses livres

et avec plus de 700 articles, les résultats de ses recherches voulant à tout prix démontrer «des dommages causés par le cannabis au fonctionnement des cellules humaines». En 1974, il annonça avoir découvert le lien entre le cannabis et le système immunologique du corps humain. Sans doute trop aveuglé par la volonté de démontrer l'hypothèse qu'un usager de cannabis est un «dealer accro» en puissance, il n'aura pas compris que sa découverte était celle du système endo-cannabinoides.

Source : www.nytimes.com

Toulouse : «Chanvre et Violettes» passe à l'action

Par Kenzi & Louis

C'est en 2010, sous l'impulsion d'un collectif militant principalement issu du CIRC et de Cannabis Sans Frontières que la Marche Mondiale du Cannabis a été pour la première fois organisée à Toulouse.

Dans la foulée, un collectif s'organise et s'active en faveur de la légalisation. En 2011, l'Appel du 18 Joint est organisé avec un certain succès. Succès confirmé cette année, le 12 mai puis le 18 juin. De ces actions, après plusieurs réunions, est née l'association Chanvre et Violettes dont le but est de travailler pour mettre fin à la répression des consommateurs de cannabis.

Chanvre et Violettes milite également pour privilégier l'autoproduction et réclame la légalisation du cannabis, mais en évitant le mode monopolis-

tique ou capitaliste. Faire de la prévention peut-être, mais pas uniquement... Informer réellement, oui !

Antenne régionale du Collectif d'Information et de Recherche Cannabique et de Cannabis Sans Frontières, l'association réfléchit à la mobilisation de nouveaux adhérents et cherche par exemple à être régulièrement présente sur les marchés bio de la région.

Sur les routes cet été avec une «caravane du chanvre»

Car le militantisme cannabique requiert de nos jours patience, courage et débrouillardise : c'est donc de récup' et d'imagination que le stand de l'association Chanvre & Violettes, rebaptisé Caravane du Chanvre pour l'occasion, parcourra les routes du Midi (et d'ailleurs si les moyens sont réunis). Selon nous, la désinformation est ancrée dans les

esprits et la méconnaissance des enjeux et des réalités du cannabis, et des conséquences désastreuses de sa prohibition, y compris parmi les consommateurs eux-mêmes. Il faut faire comprendre que la pénalisation des plantes psychotropes ne va pas de soi, et n'est pas naturelle. Par la même occasion, nous voulons faire connaître l'existence de la remise en question de la loi de 1970 et du tissu associatif anti-prohibitionniste à l'oeuvre en France et dans le monde en général.

Mais la caravane tient aussi à informer et prévenir les risques réels liés autant à la consommation de cannabis qu'à sa prohibition, afin de dramatiser le débat, de le déconcerter.

Pour cela, nous n'agirons pas seuls, car nous serons armés des journaux d'ASUD, de tracts de Techno+, du CIRC, de Cannabis Sans Frontières, d'E.

N.C.O.D, de Chanvre & Violettes... et bien sûr de [RBH]²³ - La Gazette du Chanvre.

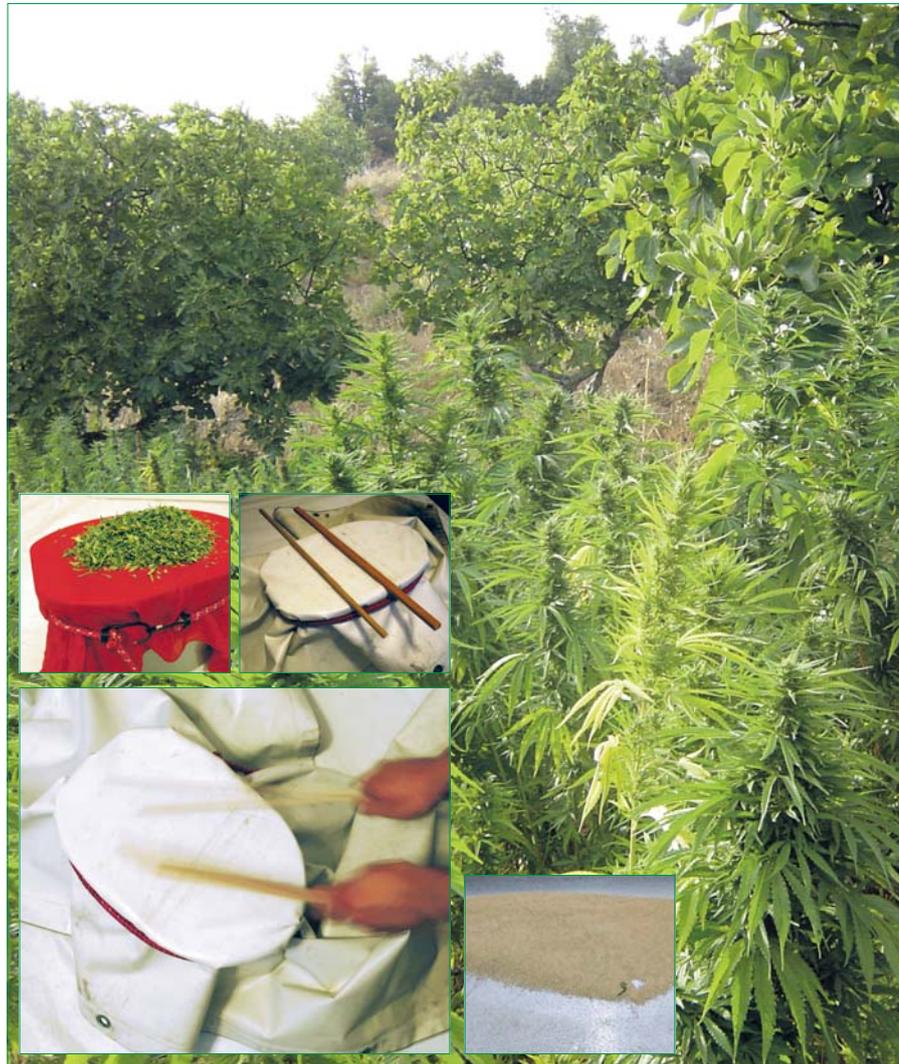
Du coup, la «Caravane du chanvre» va se déplacer au gré des événements culturels ou festivals afin de porter les dernières nouvelles cannabiques et réaffirmer qu'une autre politique des drogues est possible !

Les dates et lieux où s'installera la «Caravane du Chanvre» seront listées au fur et à mesure sur notre site web, jetez un œil : <http://chanvre-et-violettes.sitego.fr/caravane-du-chanvre-2012.html>

N.B. : Si l'idée vous branche, que vous voulez participer, il est plus que temps de prendre contact avec nous. Tout coup de main est le bienvenu sur l'itinéraire de la «Caravane du Chanvre» et pour nos actions futures. Envoyez un mail : chanvre.violettes@gmail.com

La méthode «Henk Paschulke»

Du hasch de bonne qualité pour pas cher à la manière traditionnelle marocaine des paysans du Rif



Images: Hanf Journal

LE MATOS

- Un récipient creux type saladier ou bien un simple seau, sur lequel le tissu bien tendu est fixé.
- Une bâche plastique assez épaisse / solide, du double de la taille du récipient.
- Deux tendeurs élastiques (ou des chambres à air de roue de vélo) pour bien tendre le tissu.
- Deux bâtons assez minces et très durs (types de baguettes de batterie).
- Un réfrigérateur avec compartiment congélateur.
- Un reliquat de miettes de la dernière récolte d'environ 75-80 grammes.
- Une petite passoire à thé.
- Bien entendu, la taille du récipient est déterminée par la quantité de votre «reste-à-tamiser» (1).



+++ NEWSFLASH +++ NEWSFLASH +++ NEWSFLASH +++

Cannabis Dry

En Août 2004, *L'Humanité* publiait un entrefilet un tantinet caustique qui reprenait un article du quotidien Maariv concernant l'emploi du cannabis par le service de santé de l'armée israélienne afin de permettre aux soldats envoyés dans les territoires occupés de «supporter le sale boulot». En Juillet 2012, ABC News annonce que des chercheurs israéliens viennent de finaliser leurs travaux sur un nouveau type de marijuana OGM qui ne défonce pas... Très chargé en CBD (cannabidiol) qui a des propriétés anti inflammatoires ce nouveau cannabis est dépourvu de THC responsable des effets psychotropes...

La nouvelle herbe a déjà été utilisée sur des souris et Ruth Gallily, enseignante à l'université de médecine à Jérusalem mais travaillant également avec Tikum Olam (traduction : réparation/rectification du monde ...) qui s'est lancé dans la recherche depuis 2009, espère maintenant mettre en place des tests cliniques. Nul doute que les laboratoires vont s'arracher la formule à

prix d'or ... et on peut maintenant envisager que la reconnaissance du thérapeutique ne va bientôt plus faire problème grâce aux lobbies bien connus.

Bien sûr les militants écologistes qui se battent durement contre les OGM vont se désespérer une fois de plus, tout au moins on le souhaite ... De même qu'on espère que les usagers souffrants ou récréatifs auront à cœur de privilégier la plante originelle que ce soit par inhalation ou classique pétard. Ne serait-ce que pour des raisons budgétaires, bien que l'on puisse supposer qu'alors, la pauvre sécu puisse être mise à contribution ... Il y a assez longtemps, une pub fameuse parlait d'une boisson ressemblant à de l'alcool, mais qui n'était pas de l'alcool. Va t on vers du cannabis qui ressemble à du cannabis mais n'en est plus ? Décidément, par les temps qui courent il faut se méfier des changements annoncés....

www.humanite.fr
http://bigbrowser.blog.lemonde.fr

Par KIMO

Henk Paschulke a envoyé d'Amsterdam un film (censuré par YouTube) à la rédaction d'« Exzessiv », une émission produite par l'agence Sowjet dont [RBH]²³. La Gazette du Chanvre en est une émanation. Petit résumé de cette petite vidéo qui dépose avec quelques photos pour aviser le public-lecteur de Spliff en Pologne, Konoptikum en République Tchèque, CannPravda en Ukraine, et bien entendu le Hanf Journal en Allemagne.

Henk Paschulke souhaite ainsi partager sa redécouverte des procédés traditionnels des paysans du Rif au Maroc pour fabriquer du hasch en utilisant les débris de plantes. En effet, il s'est rendu compte qu'il avait simplement besoin d'un équipement, disponible dans presque toutes les maisons hollandaises : en lieu et place d'un tamis, ils utilisent des foulards de soie ou de coton très finement maillés, et poreux. Parce qu'au Maroc, il est difficile d'envisager de se servir d'autres choses, l'Ice-o-Lator ou le Pollinator n'existant pas dans ces montagnes.

Avec environ 80 grammes de brisures, Henk utilise un seau en plastique de 30 centimètres de profondeur pour 40 centimètres de diamètre. Mais on peut aussi utiliser un saladier, un autre récipient plus petit... si la quantité est moindre.

Phase 1

Tout d'abord, il faut tendre et serrer uniformément le tissu sur le récipient, à l'aide des tendeurs élastiques. Pour plus de sécurité, on peut doubler le serrage. Ensuite, le matériau végétal préalablement congelé est placé au centre du tissu bien tendu sur le récipient. Puis la bâche plastique solide est fixée à l'aide d'un tendeur élastique, par dessus l'ensemble, en recouvrant le petit tas. Assurez-vous que la partie en contact avec le tas de débris végétaux soit absolument propre. Un simple sac poubelle plastique peut tout à fait faire l'affaire.

Maintenant, c'est à vous pour un roulement de baguettes, pendant 30 secondes, qui généralement suffisent à Henk pour obtenir le meilleur d'un premier tamisage. En retirant soigneusement les tendeurs

pour dégager la bâche et le petit tas sur la toile de tissu, il récupère un demi-gramme de la meilleure qualité. Puis il replace le tout en fixant bien à nouveau les tendeurs et recommence à frapper, cette fois pendant cinq minutes, pour au final obtenir trois grammes de bonne qualité. Il recommence une fois de plus, en battant dix minutes de manière intensive sur ce Tam-Tam aux sonorités stupéfiantes. C'est la 3ème qualité, qui lui donnera moins d'une dizaine de grammes. La première partie du travail est terminée.

Phase 2

Enfin pour prévenir toute altération, avec des cheveux ou de la poussière, le produit obtenu est tamisé au travers d'une passoire à thé.

Avec peu d'investissement, et en moins d'une heure, il est possible d'avoir une dizaine de grammes vendus à 10 euros le gramme, à Dam et près du double à Paris.

Pour finir

Henk Paschulke prouve que de pauvres paysans marocains peuvent obtenir d'ex-

cellents rendements avec le matériel rudimentaire dont ils disposent. Même si certains matériels européens «high tech» peuvent probablement donner de meilleurs résultats, la qualité et le rendement avec cette méthode ancestrale sont remarquables. Pour pas cher, on a vraiment de quoi tenir une dizaine de jours de plus, en cas de pénurie.

(1) : On l'appelle aussi «manucure», à conserver absolument à l'abri de la lumière dans une «boîte à miettes», placée au réfrigérateur, ou mieux au congélateur pour en conserver l'arôme et la composition.

Nota Bene : Sur Internet, tout le monde peut trouver de bonnes recettes, et les plus motivés avoir une approche de la question plus détaillée... Cet article n'a qu'un but informatif de ce qui peut se faire ailleurs sur notre planète.

NdlR : Malheureusement, les lois françaises interdisent toujours de reproduire, même à son domicile pour son bénéfice personnel unique, les actions décrites dans cet article. [RBH]²². La Gazette du Chanvre s'engage pour leur réforme immédiate, notamment en ce qui concerne l'Art. L 3421 - 4 (Cf. [RBH]²³. La Gazette du Chanvre N°2).

agenda



PREMIER FORUM SOCIAL INTERNATIONAL DU CANNABIS

14 ET 15 SEPTEMBRE 2012

JOURNÉES ORGANISÉES PAR EUSFAC

Tous et toutes à Irun au Pays Basque (Espagne) pour l'Expo Grow (du 14 au 16 septembre) : Plus qu'une foire exposition du secteur du chanvre et des éco-technologies, avec son plateau pour un Festival musical engagé et aussi le premier Forum Social International du Cannabis.

C'est dans le Parc des Expositions FICOBA, que les aspects juridiques, politiques et sociaux relatifs à la normalisation du cannabis en Euskadi et ailleurs seront abordés. De nombreux contributeurs sont attendus pour cet événement qui fera date. La coordination, l'organisation et la logistique du Forum Social International du Cannabis sont assurées par EUSFAC (Fédération des consommateurs de cannabis d'Euskadi).

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE :

- 1 - Approfondir les questions relatives au cannabis dans une perspective sociale, ainsi que dans le domaine de la santé et du droit des usagers du cannabis.
- 2 - Faire connaître différentes expériences de normalisation ou de régulation du cannabis au niveau international.
- 3 - Renforcer la connaissance sur les conséquences des politiques actuelles en matière de drogues et les analyses à propos de leur efficacité.
- 4 - Utiliser des outils et les ressources disponibles pour aborder un débat technique au sujet du cannabis.
- 5 - Faciliter un cadre de réflexion permanent, ouvert à la société.
- 6 - Créer un point de rencontre d'experts internationaux sur le thème du cannabis.
- 7 - Réaliser une plaquette et un DVD qui rendront compte des échanges lors de ces rencontres.

EXPERTS INVITÉS :

Avec la participation de : Xavier Arana (IVAC-EHU), Juan Muñoz (Université de Malaga), Tom Decorte (Institut De Criminologie de Bruxelles), Tikum Olam (Cannabis Israël), J.C. Bouso (Psychologue et psychothérapeute), Celina Pereda (Directrice Toxicomanie du Gouvernement Basque), Frederik Polak (ENCOD), Martin Barriuso (FAC), Carel Edwards (Ex mandataire U.E.), Todd McCormick (Activiste EE.UU.), Pedro Caldentey (Avocats), Koldo Callado (Docteur en pharmacologie), Joep Oomen (Coordinateur ENCOD), Juan Carlos Uso (Historien)...

PROGRAMME - AUDITORIUM FICOBA :

Vendredi 14, de 11h à 13h30 :
Cannabis, société et droit avec Juan Carlos Uso, Juan Munioz, Tom Decorte, Modérateur : Xavier Arana

Vendredi 14, de 16h à 18h30 :
Cannabis et santé avec Tikum Olam, J.C. Bouso, Celina Pereda, Modérateur : Koldo Callado

Samedi 15, de 11h à 13h30 :
Expérience et modèles de régulation avec Frederik Polak, Martin Barriuso, Carel Edwards, Todd McCormick, Modérateur : Joep Oomen

Samedi 15, de 16h à 18h30 :
Conclusions et propositions avec Pedro Caldentey, Joep Oomen, Koldo Callado, Modérateur : Xavier Arana
Discussion et ateliers chapeau extérieur EUSFAC

Vendredi 14.

Ouverture au public : 12h
12h30 - 14h
Table ronde CSC : EUSFAC, FAC, CATFAC, ENCOD.
16h - 18h
Table ronde des avocats : Hector Brottons, Aitor Brión, Pedro Caldentey.

Samedi 15.

Ouverture au public : 12h
11h - 13h :
Table ronde formée des représentants d'organisations venus de France, des Pays Bas, d'Espagne, d'Euskadi et d'activistes latino-américains.
16h - 17h :
Table ronde Secteur Cannabis, Salle 2 Annexe Auditorium
16h30-18h :
Table ronde usages thérapeutiques avec J.C. Bouso, Chapiteau extérieur EUSFAC
18h30 - 19h30 :
Discussion avec Mr. Nice

Mémento (à lire absolument) :

Pour assister au Forum dans l'Auditorium, il est indispensable de remplir un formulaire de préinscription sur la page web de expogrow.es, avant le 10 septembre 2012, l'accès à l'Auditorium est limité à 300 places.
L'horaire de retrait des laissez-passer se fera de 9h à 11h, le vendredi 14 septembre. Les tables rondes du chapeau extérieur de l'EUSFAC sont libres et ne nécessitent pas d'inscription.

*Les laissez-passer ou les invitations sont indispensables. Places limitées

Interview
Du cannabis à La Réunion

Par Moostafari

Depuis quand vous êtes-vous engagé pour la cause cannabique et pour quelles raisons ?

Inconsciemment, depuis ma naissance, cela doit être génétique... consciemment, depuis le 2 novembre 2010. Etant fumeur de cannabis, je ne m'étais jamais posé la question du quoi, pourquoi, comment ? A propos de l'interdiction du cannabis dans le monde.

C'est alors que j'ai découvert un livre écrit par Jean-Pierre Galland (Fondateur du CIRC) : Fumée clandestine (révelations), puis j'ai rencontré Emmanuel et Farid de Cannabis Sans Frontières, puis Jean-Pierre Galland sur un réseau social. A cette période, Bernard Rappaz dit le Gandhi du chanvre faisait une grève de la faim qui dura une longue période de l'année (respect total) pour la cause - il sortira de prison presque SDF, le système lui aura tout pris (indignation).

Enfin je découvre Jack Herer «L'empereur du chanvre», pensant que c'était de la skunk. Je découvre un militant acharné qui aura lutté plus de la moitié de sa vie pour le cannabis et surtout son pari qu'il aura proposé à tous les gouvernements et dont personne n'aura pu prouver le contraire (Révolution). J'ai appris aussi à travers plusieurs livres, reportages et sites internet les diverses utilisations industrielles ou thérapeutiques. C'est réellement la matière première la plus utilisée et reconnue depuis que l'homme est sédentaire. En tant que Français

et défenseur des Droits de l'Homme, je me presse pour créer un groupe sur un réseau social connu : Hemp Save Planet afin de dénoncer (à visage découvert) cette loi raciste, stupide, injuste, et inégale envers les populations démunies. Le cannabis sativa L., le cannabis indica et le ruderalis sont un véritable monde en eux-mêmes. Ils regroupent toutes les filères du système actuel qu'elles soient écologiques, économiques, sociales, thérapeutiques et récréatives. Pour nous, famine, effet de serre, pollution de masse, tout vient des lois de 1937, 1961 et 1970 et d'une certaine manière de l'activité humaine.

Comment êtes-vous organisé localement ?

Nous avons créé le Collectif d'Information et de Recherche Cannabisique (CIRC) sur l'île de la Réunion le 12 avril 2012, nous travaillons avec Cannabis Sans Frontières, le CIRC métropole, le Cannabis Social Club Français et différentes associations à travers le monde. Nous faisons la Marche Mondiale du Cannabis et l'Appel du 18 joint depuis 2011. Cette année, nous avons été invités par le maire de Sainte-Rose pour le festival de Reggae en hommage à Bob Nesta Marley. Nous avons pu assister à une donation, en bonne et due forme, de terrain par Monsieur le Maire pour une association TER VERT, composée pour la plupart de Rastas, afin de recréer «le pinacle» en la mémoire de celui qui fut instauré en Jamaïque dans les années 30 par Leonard Howell.

Sur notre stand brillait notre exposition sur l'histoire du cannabis, celle de sa prohibition et des capacités économiques que nous pourrions avoir à la Réunion, dans le cas d'une légalisation. Nous avons aussi organisé plusieurs conférences sur le sujet et des projections de «L'empereur du chanvre». L'une de nos premières adhérentes a été une *grammoun* (grand-mère) de 77 ans, mais nous avons rencontré des professeurs, médecins, responsables, patrons d'entreprise, des membres du CIRC métropole, ainsi que des membres de plusieurs associations, ainsi que des membres du conseil de Europe Ecologie - Les Verts de la Réunion qui se sont récemment présentés aux législatives. Nous avons des membres de toute classe sociale et de tout âge. Nous essayons de convaincre des investisseurs afin de lancer des projets sur le chanvre pour améliorer la vie des gens ici, mais surtout de créer de l'emploi dans un but écologique et sain. Nous distribuons le RBH 23 dans les marchés réunionnais.

Pouvez-vous brièvement résumer votre initiative à l'occasion de la Marche Mondiale du Cannabis 2012, et de la mobilisation pour l'Appel du 18 joint ?

Nous avons eu peu de monde durant l'appel du 18 joint car malheureusement à la Réunion il pleut souvent à cette période mais la politique de la peur y est pour quelque chose, bien que nous ayons eu un passage à la Radio et dans les journaux durant les deux

semaines précédant les manifestations. Les gens ont peur de cette fameuse étiquette du fait que si nous fumons, nous sommes des bons à rien, des fainéants ou délinquants. Foutaise !

Quelles sont les prochaines actions que vous programmez ?

Avec l'aide d'un professeur, nous allons organiser des conférences au début sous forme de concert/projection, et continuer à faire des émissions de radio, afin d'informer les gens sur la véritable valeur de cette plante et de dénoncer à qui profite tout ça, ainsi que l'hypocrisie du gouvernement envers cette plante et pourquoi le fait-il ?

Mais aussi faire des conférences professionnelles. Une Cannabis Cup Réunion serait même envisageable pour le mois de novembre, affaire à suivre... Nous faisons aussi partie d'une association appelée Freegeneration qui nous ont fourni des terrains afin de créer une ferme pédagogique sur le thème du chanvre et du cannabis, mais aussi de refaire les semences que nos ancêtres cultivaient (comme le fait l'association altermondialiste «Kokopelli») avant que n'arrive le Codex alimentarius.

Ressources :
Pour consulter le site de MamaEditions
www.mamaeditions.net/
www.libertierre.fr/entheogenes/psychonautes/michka/jaccuse.html

14 juillet France - Tours	Samedi à Tours : première assemblée générale du Cannabis Social Club Français (CSCF) ; + d'infos sur http://cscf.eu
25-30 août Slovaquie	Congrès Mondial du Chanvre à Lendava + d'infos : http://www.world-hemp-congress.com
11 août Berlin	Hanfparade de Berlin ; www.hanfparade.de
16 - 22 août Espagne	Festival Reggae International, ROTOTOM, à Benicassim en Espagne www.rototomsunplash.com/fr
7-9 septembre Suisse	CannaTrade à Zurich www.cannatrade.ch
14-16 sept. Espagne	Expo Grow à Irun au Pays Basque ; Music Festival et premier forum social international du Cannabis. + d'infos : www.expogrow.es/index.php/fr

PUB



chanvre hanf
info
WWW.CHANVRE-INFO.CH

Objets à compartiment caché

Préservez vos secrets

www.dosensafe.de

www.plasticfantastic.eu

PUBLIREPORTAGE

Avec le Vaponic, bonne vapeur garantie

Alors qu'on nous dit qu'il faut arrêter le tabac, profitons des bienfaits des plantes par inhalation.

Solve est le nom de l'entreprise pionnière, à l'origine du développement de petits vaporisateurs portables en verre, avec quelques produits phares à son catalogue. Le Vapong, Vapocane ou le LoLux-Heat Lamp sont trois inventions qui ont séduit, tout comme le dernier-né Vaponic auto-chauffant, qui s'utilisent partout facilement.

Combustion impossible

Avec le Vaponic, Solve présente un digne successeur à ce qui a fait la légende du Vapong, qui ces dernières années a remporté de nombreux prix aux foires professionnelles et les récompenses du public.

Vaponic fonctionne un peu comme son prédécesseur. Une flamme jet-stream chauffe le verre du Vaponic, garantissant le chauffage approprié de l'air qui circule dans le Vaponic pour obtenir le meilleur des substances, de vos plantes préférées, par phyto-inhalation.

Même si vous parveniez à enflammer le Vaponic au-delà de ses limites, la combustion est impossible, en raison de la forme de la pipe brevetée, qui offre un double canal de circulation de l'air.



Vaponic est livré dans un étui de protection discret sous forme de gros feutre, avec un outil spécial vous permettant curer après utilisation votre minibong à vaporiser (pour enlever les résidus d'herbes), à vaporiser après utilisation.

Partenaire idéal

A chaque rencontre, en soirée avec vos amis ou en promenade au milieu d'un parc, vous serez heureux de profiter d'un système portable de vaporisation. La compagnie Solve prouve une fois de plus qu'elle connaît bien son

métier, et qu'elle sait admirablement renouveler quelques principes simples, mais diablement efficaces pour expérimenter une méthode de santé douce et naturelle.

Visitez le site www.vaponic.com où de nombreuses explications et conseils vous attendent, pour vous permettre de découvrir toutes les nouveautés ou pour passer commande auprès de la boutique Vaponic. Et demandez à votre détaillant, s'il a en stock le Vaponic.

Stop la combustion, vaporisons !

PUBLIREPORTAGE

CleanU Contrôler la qualité du cannabis

« Coupez-leur les mains » chantait le reggaeman allemand Ronny Trettman pour pénaliser les dealers qui vendent des produits contaminés en connaissance de cause.

Dans la vie courante, impossible de connaître la composition exacte de ce qu'on trouve sur le marché noir. Généralement, les gens s'en rendent compte quand il est déjà trop tard, après consommation: leur plan matos est blindé au sable voire bien plombé au plomb !

Les politiques devraient changer, et des programmes de prévention des usagers pourraient exister, pour informer sur ce type de risques, grâce aux « Drogues Testing ». Mais il semble que les responsables politiques se préoccupent peu de la protection des consommateurs contre ces dangers. Même dans les cas les plus urgents, comme lors de la contamination au plomb à Leipzig en 2007.

Avec un certain succès, l'équipe CleanU a pendant des années servi de vigie dans

l'obscurité, en développant constamment de nouveaux tests qui réagissent différemment, et de manière visible, aux substances altérant la qualité de votre matos.

Eureka ! Cette fois, la jeune équipe de CleanU est en mesure de présenter leur dernière invention dans ce domaine : le nouveau test CleanWeed K 2.0 ! Avec sa nouvelle formule, il n'y a plus trois, mais seulement deux agents réactifs. Ainsi, le test est beaucoup plus facile à préparer et réaliser.

Plus de 20 nouvelles substances, comme le lait concentré, l'acide ascorbique, la poudre de pulpe, le « Brix » (sorte de laque), la farine d'amidon, ainsi que les principaux composants de cachets et médicaments peuvent ainsi être détectés par ce qui s'apparente à un kit de survie. Très bientôt un mini-test au sucre et la silice, en trois étapes sera mis sur le marché afin de satisfaire toutes les bourses.

Si vous ne trouvez pas de tests CleanWeed K 2.0 chez votre détaillant le plus proche, incitez-le à passer commande.

Il peut même recevoir des échantillons tests gratuits, afin de satisfaire et garantir la curiosité de ses clients.

En 2012, une attitude commerciale responsable signifie qu'il est possible d'acheter, tester et échanger le produit sur demande. Une entreprise qui ne respecte pas ces règles élémentaires parce que les lois instituant la prohibition offrent une zone de non-droit, ne tenant pas compte de la santé des usagers, devrait changer de comportement ou de métier.

« Dealer, on sait où tu gares ta bagnole » continuait-il dans sa chanson... Quand on voit ce qui vient dénaturer la qualité du cannabis, c'est bien plus dangereux que le cannabis lui-même.

Pour savoir ce qu'il y a dans votre teshi ou votre beuh, consultez donc le site de ces ingénieurs allemands et découvrez tous leurs produits qui peuvent s'avérer très utiles en certaines occasions. www.cleau.de (les informations y sont disponibles en français).



PUB

SENSIMILLA.CH
LES MEILLEURS GRAINES F1 FÉMINISÉE ET STABILISÉE

DISCRÉTION ET RAPIDITÉ GARANTIES
CONNECTION SSL SÉCURISÉE
LA PLUS GRANDE SÉLECTION
AVEC PLUS DE 300 VARIÉTÉS

SKLEP@SENSIMILLA.PL
+48 886 503803

canna Trade.ch® 2012
International Hemp Fair

Summer in the City
Food • Bars • Market

Zürich 7.-9. September 2012
www.cannatrade.ch Stadthalle Dietikon-Zürich

Main Sponsor: SANSI SEEDS, PUEBLO, OCB, CarbonActive, GOLD, CANNA

Media Partners: NACHTKATTEN VERLAG, Hanf Journal, DolceVita, grow!, mushroom, starticket

— A M S T E R D A M —

NIRVANA

Qualité Garantie

AUTO



NEW!
AUTO-
FLOWERING

FLOWERING

Blue Mystic

Short Rider

Bubblelicious

Jock Horror

Northern Lights

www.nirvana.nl